



Changement de nom suite à adoption simple

Par **Kiky**, le **16/09/2008** à **12:01**

En 1986, je me suis mariée à une personne qui portait le nom de PICARD. Nous avons eut 3 filles en 1988,1991 et 1995. En 1997, mon mari a été adopté(adoption simple) par le conjoint de sa mère. Depuis il porte le nom de PICARD CLÉMENT. Mes enfants et moi même souhaitons savoir si nous devons porter également ce nom et qu'elle est la législation en cours.